



## RÉSOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

# CONCERNANT LES MENACES CONTRE LES AVOCATS AUX ETATS UNIS ET LES ATTEINTES A L'ETAT DE DROIT

\*\*\*

Adoptée par l'Assemblée générale du 11 avril 2025

Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale, le 11 avril 2025,

**CONNAISSANCE PRISE** de la signature par le Président des États-Unis, le 6 février 2025, d'un décret imposant des sanctions au personnel de la Cour pénale internationale (CPI) et aux membres de leur famille proche ;

**CONNAISSANCE PRISE** de la signature, le 25 février 2025, d'un décret révoquant les habilitations de sécurité détenues par les employés d'un important cabinet d'avocats de Washington, D.C., parce qu'il avait fourni des services *pro bono* à un ancien conseiller spécial en charge de la supervision des enquêtes criminelles fédérales sur les événements du 6 janvier 2021 et la dissimulation présumée de documents classifiés, affaires qui ont depuis été classées ;

**CONNAISSANCE PRISE** de la signature, le 6 mars 2025, d'un décret mettant fin aux habilitations de sécurité et restreignant l'accès aux bâtiments fédéraux d'un autre cabinet d'avocats, qui représente des clients dans des affaires contestant les actions de l'administration fédérale américaine concernant les droits des personnes transgenres ;

**CONNAISSANCE PRISE** de la publication, le 14 février dernier, d'une lettre de la Federal Trade Commission (FTC) à ses salariés, dénonçant ses relations avec l'ABA et l'accusant de militantisme et de positionnement pro-démocrate pour avoir alerté sur les récentes atteintes à l'Etat de droit ;

**CONNAISSANCE PRISE** des lettres transmises par la Commission américaine pour l'égalité des chances en matière d'emploi (EEOC), à 20 cabinets d'avocats pour leur demander des informations sur leurs pratiques d'emploi en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) et faisant état de préoccupations selon lesquelles les politiques de diversité de certains cabinets pourraient entraîner un traitement discriminatoire illégal en termes d'accès et de conditions de travail ;

**CONNAISSANCE PRISE** des menaces et intimidations proférées par les plus hauts représentants de l'Etat fédéral à l'encontre des juges qui ont suspendu l'application de plusieurs décrets présidentiels ;

**DENONCE** fermement les pressions inadmissibles contre la communauté juridique américaine et internationale, qui subissent des restrictions, des menaces et des pressions intolérables ;

**RAPPELLE** son indéfectible solidarité au soutien de l'ensemble des avocats des Etats-Unis et de leurs instances représentatives et singulièrement de l'American Bar Association ;

**RAPPELLE** son attachement à la Cour pénale internationale et au statut de Rome et plus généralement à tous les dispositifs de justice pénale internationale qui concourent à la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves et composante de l'Etat de droit ;

**RAPPELLE** que le principe d'indépendance de la profession d'avocat est une garantie essentielle du procès équitable ;

**RAPPELLE** que les avocats et leurs instances représentatives sont des acteurs essentiels de l'Etat de droit et ont le droit de prendre part à des discussions publiques portant sur le droit, l'administration de la justice et la promotion et la protection des droits de l'homme, en application des principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau ;

**RAPPELLE** que les avocats ne doivent, en aucune circonstance, être assimilés à leurs clients ou à la cause de leurs clients du fait de l'exercice de leurs fonctions ;

**SOUTIENT** l'ensemble des actions qui seraient décidées par l'American Bar Association pour dénoncer ces pressions inadmissibles et s'entretiendra de ces dérives graves dans le cadre du G7 des avocats ;

**APPORTERA** son soutien immédiat à tout avocat français qui pourrait être affectés par ces mesures.

\* \*

Fait à Paris le 11 avril 2025

**Conseil national des barreaux**

Résolution concernant les menaces contre les avocats américains.

Adoptée par l'Assemblée générale du 11 avril 2025